

Écho Gervinois

TRIMESTRIEL D'INFORMATION

HIVER 2021



**Service
administratif,
Des missions
de service
public au cœur
de la vie des
Gervinois**

sommaire

LE MOT DU MAIRE

Page 1

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Page 2

L'EXPRESSION DE LA LISTE NON MAJORITAIRE

Page 3

L'ÉCHO DOSSIER

Pages 4 et 5

L'ÉCHO EN IMAGES

Page 6

L'ÉCHO EN REPÈRES

Page 7 et 8

LE MOT DU MAIRE

Nos jeunes s'engagent et participent à la vie de la Cité.

Félicitations aux nouveaux élus du Conseil municipal des enfants qui avec leurs collègues ont participé, auprès des membres de l'UNC, à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre avec un sérieux exemplaire à la hauteur du devoir de mémoire et de l'hommage à tous les morts pour la France.

Merci aux élèves et à leurs parents de l'APEL de l'école Notre Dame de Bordevert qui ont ramassé des déchets « oubliés » sur la voie publique dans le cadre de la journée « Nettoie ta commune ».

Dans notre Écho dossier, nous vous présentons notre service administratif. Vous découvrirez la multitude des tâches qui exige de nos agents de grandes compétences.

Madame la Directrice des services Sabine ARNAUD et Mesdames Coralie BECAUD, Émilie LEGRAIN, Claudie ROBIN, Jenna RENAUD travaillent en équipe et font preuve d'un grand engagement dans leur mission de service public et pour en assurer la continuité.

Régulièrement des habitants, des professionnels, des associations, des collectivités m'expriment leur satisfaction et leurs remerciements pour la qualité de l'accueil et l'accompagnement dans le suivi des dossiers et des démarches menées auprès de notre service administratif. Quelle sérénité pour les adjoints et moi-même de travailler avec des agents compétents et investis dans leur mission. Nous les en remercions.

Notre policier municipal le Brigadier-Chef Principal Bruno MARTINEZ nous quitte pour se rapprocher de sa famille. Début janvier il prendra la responsabilité de la brigade d'une commune du Sud de la France.

Recruté par Messieurs les Maires Robert GUERINEAU et Jean-Yves GAGNEUX pour des qualités et des compétences que j'ai moi-même appréciées. C'est-à-dire : des actions de prévention menées avec beaucoup de pédagogie ; une écoute patiente et un accompagnement emprunt d'empathie des habitants pour trouver des solutions à leurs problèmes ; un travail en équipe avec les autres agents de la commune ; toujours une pointe d'humour, mais si cela était nécessaire, sa carrure de rugbyman et son charisme suffisaient à ramener au calme les plus énervés.

Je tiens à remercier vivement Bruno pour le lien de confiance solide que nous avons pu tisser et surtout pour son engagement au service des Gervinoises et Gervinois.

Les fêtes de fin d'année approchent. En écrivant cet édito j'espère que la situation sanitaire encore incertaine nous permettra de nous retrouver en famille et entre amis. Mes pensées vont particulièrement aux personnes qui ont été éprouvées cette année.

L'ensemble des élus et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et vous présenter nos meilleurs voeux pour la nouvelle année 2022.

Richard SIGWALT
Maire de Saint-Gervais



Brèves du Conseil Municipal – Réunions des 13 septembre et 11 octobre

Toutes les délibérations des conseils municipaux sont accessibles en ligne sur le site Internet de la commune : <http://www.saintgervais-vendee.fr/>

L'ÉCHO DE L'URBANISME ET DE LA VOIRIE

Aménagements du carrefour RD 28 et du parking arrière de la mairie

Deux conventions de maîtrise d'oeuvre ont été signées avec l'Agence de Services aux collectivités locales de Vendée afin de réaliser les projets d'aménagements du carrefour de la RD 28 (à l'intersection de la rue de la Ramée, rue du Fief Sauzin et rue du Champ du Moulin) ainsi que celui du parking arrière de la mairie.

Dénomination de voies

Afin d'assurer le déploiement de la fibre optique en Vendée et mettre à jour la base adresse locale, deux nouvelles voies sont dénommées :

- Le lieu-dit la Longeais devient « chemin de la Longeais » ;
- Le lieu-dit la Maujaiserie devient « route de la Maujaiserie ».

L'ÉCHO DES ÉCOLES

Effectifs rentrée scolaire 2021/2022

École publique les Guernovelles – 102 élèves répartis en 4 classes :

- TPS/PS/MS : 26 enfants ;
- GS/CP : 23 enfants ;
- CE1/CE2 : 26 enfants ;
- CM1/CM2 : 27 enfants.

École privée Notre Dame de Bordevert – 130 élèves répartis en 6 classes :

- TPS /PS/MS : 21 enfants ;
- MS/GS : 24 enfants ;
- CP-CE1 : 21 enfants ;
- CE1-CE2 : 22 enfants ;
- CE2/CM1 : 22 enfants ;
- CM2 : 20 enfants.

L'ÉCHO DES FINANCES ET BUDGET

Aménagement sécuritaire de la route de Châteauneuf – RD 28

À sa demande, la commune se voit attribuer un fond de concours de 30 187 € dans le cadre du projet d'aménagement sécuritaire de la route de Châteauneuf – RD 28 par Challans Gois Commauté.

Restauration de la Chapelle de Bordevert

Dans le cadre de la restauration de la Chapelle de Bordevert, l'État, le Conseil Départemental de la Vendée et la Région des Pays-de-Loire ont donné leur accord pour des financements à hauteur de 80 % du coût global des travaux d'un montant de 37 556,04 € HT. Resteront à la charge de la commune 7 763,83 € HT.

Assainissement redevance Tarif 2022

Les tarifs de la redevance assainissement pour 2022 sont maintenus à l'identique, soit :

- Abonnement annuel : 37 € ;
- Prix du m³ : 0,85€/m³.

Taxe d'aménagement Tarification 2022

Considérant que les mesures votées précédemment sont toujours adaptées aux besoins de la collectivité, le taux de 3 % ainsi que les exonérations prévues (dans le cadre de la délibération du 3 Novembre 2014) sont maintenus.

Urbanisme

Permis maisons accordés entre octobre et novembre 2021

L'ensemble des permis de construire est consultable en mairie.

Nom	Adresse du terrain
SARL STEME INVEST représentée par M. Thierry LECLERC	10 rue de la Source
SARL STEME INVEST représentée par M. Thierry LECLERC	14 rue de la Source
M. Xavier LEGEARD et M ^{me} Clémence LEROY	3 rue de la Source
M. Jérôme CHABOT et M ^{me} Émilie CHABOT	2 rue du Vallon
M. Loïc CHEVET et M ^{me} Christelle DELATTRE	2550 route de Bouin
M. Clément CHAMPOT	3 allée du Puits
M. Guillaume ZANATO	7 rue de la Fontaine
M ^{me} Ourdia SELMANE	5 rue de la Fontaine
M ^{me} Clémence GUITONNEAU	4 rue de la Source
M. Evan BOZEC et M ^{me} Laëtitia COETARD	2 rue de la Fontaine

Bonjour à tous,

Vous avez dit « démocratie participative » ?

Après plusieurs mois de fonctionnement de ce Conseil municipal auquel nous appartenons sous la dénomination de « liste non majoritaire », nous avons choisi de vous faire partager notre regard sur la mission que vous nous avez confié.

Si on nous qualifie parfois de « minorité » ou de « liste d'opposition », nous représentons près de 40 % d'entre vous (résultats du scrutin municipal) et sans doute plus si nous en croyons les échanges que nous entretenons régulièrement avec vous. C'est dire si nous devons être à la hauteur de votre confiance !

La démocratie participative est une forme de partage et d'exercice du pouvoir, fondée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique. Elle représente la volonté de mettre à la disposition des citoyens les moyens de débattre, d'exprimer leur avis et de peser dans les décisions qui les concernent.

Pour les citoyens, le conseil municipal représente le cœur de la démocratie représentative dans leur commune. Pourtant pourquoi beaucoup le perçoit-il de plus en plus comme une simple chambre d'enregistrement de délibérations préparées à l'avance ?

A Saint-Gervais, comme dans de nombreuses autres municipalités, le fonctionnement des instances décisionnaires vise essentiellement à « écarter » les élus non majoritaires. Bien sûr, la représentativité est obligatoire mais, minoritaires en nombre, nous devons faire d'importants efforts pour vous représenter à tous les stades des décisions prises. A St Gervais comme ailleurs nous sommes réduits au rôle de simples observateurs. En dehors des commissions auxquelles nous assistons, car la loi y impose notre représentation, nous sommes inexistantes.

Nous, élus, en sommes à constater cette réalité du fonctionnement de notre conseil municipal.

Le conseil municipal ne peut plus être qu'une chambre d'enregistrement !

Nous n'avons pas vocation à être seulement une « minorité qui s'oppose ». Nous partons du principe que toute décision est bonne si elle rejoint l'intérêt général et si sa mise en œuvre est compatible avec les moyens de la commune. Lorsqu'elle est prise en conseil municipal (séances publiques auxquelles vous êtes tous conviés), elle doit avoir été étudiée et discutée en amont. Si tel n'est pas le cas, et quelles qu'en soient les raisons, il est de notre devoir de vous en faire part.

A ce titre, nous insistons régulièrement pour obtenir tous les éléments nécessaires afin de garantir que les décisions prises majoritairement ne soient pas seulement le fait de quelques-uns.

Nous avons demandé à avoir un compte rendu mensuel des réunions d'adjoints avec le maire. Cela a été refusé, alors que pour d'autres communes c'est un acquis qui fait partie d'un mode de fonctionnement normal et transparent. De ce fait, nous nous retrouvons avec des ordres du jour du conseil municipal qui posent questions. En fait tout passe par les fourches caudines de quelques élus. Ceux-ci, de fait, s'arrogent le droit de décider de l'avenir de la commune sans réfléchir à d'autres solutions que de passer systématiquement par des organisations ou associations quasiment imposées sans réelle mise en concurrence.

Certes, afin de ne se pas perdre dans les délibérations sans fin, il faut une majorité pour trancher. Mais ouvrir un débat est certainement plus constructif que de voter sur des propositions faites sur des sujets complexes transmis quelques jours avant la réunion du conseil municipal.

L'intérêt collectif, le renoncement aux intérêts particuliers, le bien-vivre ensemble de la population sont des objectifs louables d'une équipe municipale dans son ensemble.

C'est bien à un travail de construction que nous entendons collaborer, en votre nom et pour l'ensemble de la population gervinoise. Si l'habitude a trop souvent été prise de considérer les élus minoritaires comme des « empêcheurs de tourner en rond », la démocratie participative consiste d'abord, selon nous, à associer toute la population, notamment par les élus qu'elle a désigné, à la prise des décisions qui engagent l'avenir de notre commune.

Vous aurez compris, en lisant ces lignes, que notre vigilance et nos questionnements n'ont pas d'autre objet que de garantir la transparence et la pertinence des décisions présentées en Conseil municipal.

Unique instance démocratique recueillant la confiance d'une majorité de Français, le conseil municipal est un symbole de la démocratie de proximité. Il n'a pas vocation à se transformer en "agora citoyenne", ni à se résumer à une simple chambre d'enregistrement de décisions prises en amont. Redonnons-lui tout son sens en ouvrant des espaces de débats avant, pendant et après la séance.

En vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année

Service ad Des missions de service public

**La vie d'une collectivité, comme de ses habitants, est faite de grands projets, de bouleversements ainsi que de p
sur tous les fronts : accueil, urbanisme, voirie, comptabilité, communication... exigeant**

Elles sont cinq à veiller sur le quotidien de la commune et des Gervinois. Sabine, Jenna, Coralie, Claudie et Émilie sont les agents d
cation. Leur rôle est donc essentiel : au coeur de la vie municipale, elles accompagnent et apportent des réponses aux besoins des
nistratif sont toujours présentes.

L'accueil, le « visage de la commune »

À l'accueil, c'est Jenna qui renseigne, au quotidien les habitants (sauf le mercredi puisqu'elle laisse sa place à Coralie). Véritable « visage de la commune », elle est la première à qui l'on adresse ses demandes et s'occupe des enregistrements à l'état-civil, de la gestion des concessions du cimetière, du planning des salles et des relations avec les associations et de l'organisation des élections.

Pour toute demande : mairie@saintgervais-vendee.fr



Jenna RENAUD

L'urbanisme, des missions hautement techniques

Coralie, quant à elle, gère toutes les questions relatives à l'urbanisme et à la voirie. Permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis de démolir..., pour tout projet de construction, c'est elle qui pré-instruit le dossier avant de le faire suivre à Challans Gois Communauté – un petit message à ce propos : Coralie conseille à chacun de venir la rencontrer bien en amont de la réalisation des travaux afin de savoir ce qu'il est possible de faire. Côté voirie, l'agent municipal élabore également les arrêtés en cas de travaux ainsi que l'adressage des rues de la commune pour la « Base d'adresses locales » : un fichier national qui permet l'actualisation des GPS, le déploiement de la fibre ou encore l'intervention plus rapide des secours en cas de problème.

Pour toute demande relative à l'urbanisme : urbanisme@saintgervais-vendee.fr



Coralie BECAUD

La comptabilité, un métier en lien avec de multiples acteurs

Responsable des mises en paiement, des encaissements ainsi que de la régie de la restauration scolaire, c'est Claudie qui est à la manoeuvre. Les parents d'élèves la connaissent d'ailleurs très bien puisque c'est elle qui récupère et traite, tous les matins d'école, les tickets de cantine. Elle exerce ses missions directement en lien avec, en interne, les autres services et, en externe : le Centre des finances publiques de Challans, les fournisseurs, les administrés, les services de l'État..

Pour toute demande : compta@saintgervais-vendee.fr



Claudie ROBIN

La communication, entretenir le dialogue avec les Gervinois

Émilie, de son côté, s'occupe de la communication. Par ailleurs bibliothécaire à la médiathèque, elle dédie 20 % de son temps de travail à l'organisation d'événements (cérémonies, fêtes, forums...), à la gestion et à la mise à jour des outils de communication : panneau lumineux, réseaux sociaux (page Facebook) et site Internet ainsi qu'à la réalisation de l'Écho gervinois. C'est elle, notamment, qui récupère toutes les informations dont le magazine a besoin pour ses pages.

Pour toute demande : communication@saintgervais-vendee.fr



Émilie LEGRAIN

Administratif au cœur de la vie des Gervinois

petites choses du quotidien. Pour accompagner l'ensemble de ces mouvements, le service administratif intervient de la part de ses agents un maximum de compétences techniques et de polyvalence.

Le service administratif gère l'accueil et l'état-civil, les questions d'urbanisme et de voirie, les finances ou encore la communication administrées tout au long de leur vie – mariage, naissance, décès, construction d'une maison..., les collaboratrices du service admi-

Le secrétariat général, le rouage indispensable de l'organisation municipale

Le rôle de Sabine, en tant que Directrice des services, est de chapeauter et coordonner l'ensemble des services de la mairie afin de mettre en oeuvre les décisions des élus. À ce titre, elle intervient à tous les niveaux de fonctionnement : de la préparation des Conseils municipaux en passant par la gestion des ressources humaines et jusqu'à la mise en oeuvre des projets. Cette dernière tâche représente d'ailleurs une grosse part de ses activités car leur réalisation nécessite toujours de nombreuses étapes durant lesquelles il s'agit de faire intervenir des cabinets extérieurs spécialisés, de rechercher des subventions et monter les dossiers correspondants, de lancer les marchés publics (pour le choix des entreprises)... Le tout, dépendant souvent de l'accord de multiples partenaires. C'est ainsi que le projet de création du lotissement communal du Fief du Val Fleuri a vu le jour en 2017 quand il a fallu attendre 2021 pour que les premiers aménagements puissent sortir de terre.

Pour toute demande : dgs@saintgervais-vendee.fr



Sabine ARNAUD

Sens du relationnel, polyvalence, technicité, les métiers des agents du service administratif sont aujourd'hui bien loin des activités des secrétaires de mairie d'antan. Au plus près des changements de législation, en lien permanent avec le département de la Vendée, le centre de gestion de la fonction publique territoriale, le service de gestion comptable des finances publiques et avec les autres communes, les cinq collaboratrices font face à une réelle complexification de leurs tâches imposant à chacune un grand sens de l'adaptation avec un seul et même objectif : assurer, toujours avec le sourire, un service public de qualité.

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	9H-12H	14H30 - 16H30 sur rendez-vous
MARDI	9H-12H	14H30 - 16H30 sur rendez-vous
MERCREDI	9H-12H	14H30 - 16H30 sur rendez-vous
JEUDI	9H-12H	14H30 - 16H30 sur rendez-vous
VENDREDI	9H-12H	14H30 - 16H30 sur rendez-vous
SAMEDI	9H-12H	



L'équipe du service administratif au complet



Journée nettoyage

Samedi 18 septembre, en accord avec la municipalité, l'APEL (Association des parents d'élèves de l'école privée Notre Dame de Bordevert) a organisé une journée « Nettoie ta commune ». Une vingtaine de parents et enfants avaient répondu présent. Les abords des écoles, de la Marpa, La Josinette, de la salle des Primevères, le centre-bourg et le parc de La Salamandre ont ainsi été ratissés. Armé de sacs, pinces et gants, le groupe a récolté 10 kg de déchets et rempli un sac jaune entier.

Un après-midi très agréable et apprécié par les Gervinois !

Élections du CME

L'élection du nouveau Conseil municipal des enfants pour l'année 2021/2022 a eu lieu le mardi 19 octobre dernier. Il se compose de dix membres : Marius AMELIE et Nathéo IZARD ont été rejoints par Julie GUIHAL, Shana GILLOUPE et Téo MAIZERAY pour l'école publique Les Guernovelles. Maxence BONENFANT et Quentin MARPAUD-CHARON ont été rejoints par Maël LEFEVRE-LOGEROT, Tony COUTHOUIS et Arthur POTIER pour l'école privée Notre Dame de Bordevert. Le jeudi 11 novembre, les jeunes élus ont mené leur première action en célébrant la commémoration de l'Armistice avec Monsieur le Maire et les anciens combattants au monument aux morts.



Repas des aînés

Jeudi 21 octobre, à la salle des Primevères, s'est déroulé le repas des aînés.

Le CCAS, avait, en effet, convié les 75 ans et plus à un repas dansant. 72 personnes ont ainsi répondu à l'appel. Les personnes ne souhaitant pas participer au repas se sont vues proposer un colis gourmand ; une centaine de personnes ont reçu le colis.

Concours de tir à l'arc

Le week-end des 6 et 7 novembre derniers à la salle des Primevères, le club des Archers du Pays du Gois a, enfin, pu renouer avec l'organisation d'un concours en salle sélectif aux Championnats de France de tir à l'arc. Trois départs étaient au programme et ce sont 71 archers, venus principalement de la Vendée et des départements limitrophes, qui se sont rencontrés et affrontés.

Une compétition qui a pu se dérouler sans accroc grâce au soutien de la mairie, des annonceurs, de la radio Nov FM, ainsi qu'aux efforts de tous les bénévoles.



À savoir

Conseil Municipal

Les prochaines réunions du conseil municipal auront lieu les lundis 24 janvier, 28 février et 4 avril à 20 heures.

Médaille de la famille

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 décembre 2021. Pour tout renseignement, contactez la mairie.

Fermeture mairie et médiathèque

- La mairie sera fermée les vendredis 24 et 31 décembre après-midi ;
- La médiathèque sera fermée les 24 et 31 décembre.

Rappel pour les nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants doivent se présenter en mairie munis du livret de famille ainsi que de leurs pièces d'identité.

Élections présidentielles

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022. Pour voter, vous devez vous munir d'une pièce d'identité, de votre carte électorale et d'un stylo noir. La date limite d'inscription sur les listes électorales pour ce scrutin est fixée au vendredi 4 mars 2022.

Collecte des déchets

À compter du 1^{er} janvier 2022, les collectes des ordures ménagères et des bacs jaunes seront effectuées toutes les deux semaines. Les bacs distribués en cours d'année remplacent les sacs jaunes. La collecte des emballages en sac s'arrêtera le 31 décembre 2021.

État civil

Naissances

- **Mia LEITAO**, née le 17 septembre ;
- **Charlie FRUCHAUD**, né le 21 septembre ;
- **Milo BESSEAU**, né le 2 octobre ;
- **Gabin RIVALLIN GAUDINIÈRE**, né le 5 octobre ;
- **Maxime GERVAIS**, né le 27 octobre ;
- **Benjamin AZUELOS**, né le 31 octobre ;
- **Matt JOUBERT**, né le 4 novembre ;
- **Kélya PAPIN**, née le 21 novembre 2021.

Décès

- **Hélène LANGLOIS née CYBUCK**, 78 ans ;
- **Jean GIRAUDET**, 93 ans ;
- **Suzanne MOREAU**, 69 ans ;
- **Thérèse MICHAUD née GUITTONNEAU**, 91 ans ;
- **Pierre DENIS**, 102 ans ;
- **Éliane GRONDIN née VÉRONNEAU**, 83 ans.

Agenda du Foot

Les rencontres de foot seniors à Saint-Gervais (le dimanche à 15 h)	SAINT-GERVAIS 1
	30/01 – St Etienne du Bois/Palluau
	27/02 – Rocheservière
	03/04 – Challans
	24/04 – Givrand/Aiguillon

Agenda*

Samedi 4 février	Veillée Gervinoise – spectacle par Patrimoine et Traditions – salle des Primevères
Samedi 12 février	Concours de belote organisé par l'UNC – salle des Primevères
Dimanche 27 février	Loto organisé par l'OGEC école Notre Dame de Bordevert – complexe des Primevères
Dimanche 6 mars	Concours de belote organisé par l'UCG – salle des Primevères
Samedi 12 mars	Soirée du foot – salle des Primevères
Vendredi 18 et samedi 19 mars / Vendredi 25 et samedi 26 mars	Soirée Café Théâtre animée par les Projots Gervinois salle des Primevères

Agenda de la Médiathèque*

Janvier/Février	Exposition « Les Mondes imaginaires » prêtée par la BDV
Vendredi 21 janvier	Apéro lecture – 19 h – Gratuit – Public adulte – Inscription obligatoire – Places limitées
Vendredis 28 janvier, 25 février, 25 mars	P'tit Déj' Lecture – 10 h – Gratuit – Public adulte – Inscription obligatoire – Places limitées
Vendredis 4 février, 8 avril	Soirée pyjama – 19 h 30 – Gratuit – à partir de 5 ans – Inscription obligatoire – Places limitées
Judi 10 février	Atelier d'initiation aux bases de la robotique – 15 h-16 h 30 – Gratuit 4-7 ans – Inscription obligatoire – Places limitées
Vendredi 11 février	Raconte-moi des histoires – 10 h – Gratuit - 0-4 ans – Inscription obligatoire – Places limitées
Judi 17 février	Goûter scientifique organisé par l'association Terre des Sciences – 15 h-16 h 30 – Gratuit – à partir de 7 ans – Inscription obligatoire – Places limitées
Mars/Avril	Exposition Natura 2000 et Ramsar «Le printemps du Marais : découverte du marais et de sa biodiversité» par le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf

*sous réserve de conditions sanitaires favorables

*pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans et deux mois selon la réglementation en vigueur et port du masque à partir de 11 ans



Quoi de neuf ?

MB PLOMBERIE 85 : plomberie, chauffage, poêles à bois/granulés, ramonage, isolation.
Contact : 06 37 44 34 18 - mbplomberie85@gmail.com

Haras des Presnes : centre de préparation aux Jeux Olympiques de Paris 2024

Challans Gois Communauté a obtenu le label « Terre de jeux 2024 » soulignant ainsi la volonté de la collectivité de s'engager dans l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques organisés en France en 2024 et de promouvoir le sport sur son territoire.

Labellisée, Challans Gois Communauté permet ainsi aux onze communes qui la composent de, elles aussi, devenir « Terre de jeux 2024 » et de se porter candidates pour devenir centres de préparation aux Jeux Olympiques. Parmi les sites prétendants pour intégrer le catalogue des Centres de préparation aux Jeux, le Haras des Presnes a su se distinguer.



Trois ans pour accueillir les délégations qui le souhaitent

Retenu pour l'entraînement aux épreuves de dressages, sauts d'obstacles et concours complet, le Haras des Presnes pourra accueillir les délégations étrangères qui le souhaitent pour un stage de préparation ou comme base arrière pendant les Jeux Olympiques et permettre ainsi aux sportifs et sportives de passer la compétition dans les meilleures conditions. Le Haras des Presnes est à disposition des délégations dès cette année et jusqu'en 2024.

Plus d'infos sur : <https://www.challansgois.fr/actualite/challans-gois-sengage-dans-laventure-jo-de-paris-2024/>

Maison France Services Un guichet unique proche de chez soi pour ses démarches administratives

Au mois d'octobre dernier, c'est une nouvelle structure, portée par Challans Gois Communauté et une dizaine de partenaires dont la MSA, qui a ouvert ses portes à Beauvoir-sur-Mer : une Maison France Services. Objectif ? Offrir un guichet unique de proximité pour toutes les démarches administratives.

Santé, famille, retraite, droit, logement, énergie, impôts, recherche d'emploi, accompagnement au numérique... – Le nouvel Espace France Services de Beauvoir-sur-Mer répond à toutes les questions d'ordre administratif. Situé au 2 rue des Écoles, dans l'ancien local des impôts désormais entièrement rénové, le lieu est un guichet unique où chacun peut venir chercher de l'aide concernant les diverses formalités de la vie quotidienne.

Des agents formés pour répondre aux demandes accueillent et orientent les usagers vers les services spécialisés. À disposition, ordinateurs et tablettes permettent à chacun de réaliser les démarches en ligne grâce, si besoin, aux conseils avisés du personnel dédié. L'espace comprend également plusieurs bureaux qui offrent la possibilité d'un accompagnement personnalisé.

La Maison France Services de Beauvoir est ouverte, sans rendez-vous, du lundi au vendredi :

- toute la journée les lundis, mardis et jeudis : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h ;

- uniquement le matin les mercredis et vendredis : de 9 h à 12 h.

Le dispositif est complété par des permanences itinérantes, les mercredis après-midi de 13 h 30 à 17 h, sur rendez-vous, dans

les communes de :

- Bouin (mairie) et Bois de Céné (mairie) pour les semaines paires ;

- La Garnache (place de la Mairie) et Saint-Christophe-du-Ligneron (5, place de la Mairie) pour les semaines impaires.

Pour tout renseignement sur le mode de fonctionnement :

02 51 36 87 27 ; beauvoir-sur-mer@france-services.gouv.fr

